Bronchiolite : polémique sur la kiné respiratoire

Compte Test - 2012-12-06 19:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'intérêt des séances de kinésithérapie respiratoire prescrites aux jeunes enfants souffrant de bronchiolite vient d'être remis en cause par la revue Prescrire qui juge sa balance bénéfice-risque «défavorable».

La revue se fonde sur les résultats d'une synthèse internationale publiée en février 2012, qui vient d'être remise à jour par la Cochrane Library. D'après cette étude portant sur 891 enfants hospitalisés pour bronchiolite, la «kiné» respiratoire n'apporte aucun bénéfice sur l'évolution clinique des bébés traités, ni sur la durée de leur maladie et de leur hospitalisation, et ce quelle que soit la technique utilisée. L'étude rapporte des effets indésirables passagers, tels que des vomissements et des déstabilisations respiratoires. Ces événements ne sont ni graves, ni fréquents. La kiné ne doit pas être prescrite «en routine», concluent toutefois les auteurs.

Dans ses dernières recommandations, en septembre 2000, la Haute Autorité de santé (HAS) notait d'ailleurs l'absence de «base scientifique solide». L'Académie américaine de pédiatrie, elle, a écarté la kiné en 2006 jugeant ses inconvénients (stress pour l'enfant, coût pour la société) supérieurs à ses bénéfices potentiels.

«Notre pratique clinique quotidienne et l'expérience de la plupart des parents nous démontrent son utilité», assure, au contraire, Didier Evenou, président du réseau bronchiolite en Ile-de-France. Selon un bilan réalisé l'an dernier en Aquitaine, l'alimentation, les signes de lutte respiratoire et le sommeil ont été améliorés dès la première séance pour plus de 60 % des bébés. «Nous sommes demandeurs d'une étude scientifique financée par les pouvoirs publics afin de trancher la question de l'efficacité de la méthode», précise Marik Fetouh, kinésithérapeute et responsable du réseau respiratoire d'Aquitaine.